



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS  
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à dix-huit heures s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 27 mai 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

<b>Nombre de membres</b>	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	11
<b>VOTANTS :</b>	<b>15</b>

**COLLEGE DE LA REGION**

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jacques HULEUX (pouvoir), Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Gérard HÉBERT ;

**COLLEGE DES DEPARTEMENTS**

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON et Messieurs Guy CROSNIER, Jean-Marc CHANUSSOT (pouvoir) ;

Était excusé : Monsieur Nicolas MEARY ;

Était absent : Monsieur Pascal GOUHOURY ;

<b>OBJET :</b>
<b>INDIVIDUALISATIONS Individualisations Parc</b>
<u>Nomenclature ACTES :</u> 7 Finances locales 7.5 Subventions

**COLLEGE DES COMMUNES**

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU et Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé : Monsieur Patrick POCHON ;

Étaient absents : Messieurs Fabien ORIoT, ;

**COLLEGE DES VILLES-PORTES**

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

**COLLEGE DES EPCI**

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE ;

**INVITÉS ET PARTENAIRES**

Étaient présents : Mesdames Françoise CHANCELIER, Clothilde CAMPAIN et Messieurs Denis CELADON, Yves COZE, Patrick de LUCA, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD, François PAROLINI ;

Étaient excusés : Madame Florence MOTTES et Monsieur Gilles CLUGNAC ;

Étaient absents : Mesdames Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Lucie KIENER-CALVET, Marie MARIN, Anne GALIBERT et Messieurs Jean-Luc DOUINE, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

**EQUIPE DU PARC**

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE et Fabienne COTTÉ ;

Transmis au Contrôle de Légalité le :
<b>11 JUIN 2025</b>
Affichage le :
<b>11 JUIN 2025</b>

## INDIVIDUALISATIONS Individualisations Parc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;  
 Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;  
 Vu les statuts du Syndicat ;  
 Vu les avis favorables des commissions concernées ;

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
7C Accompagner les collectivités dans leur politique de maîtrise de l'énergie	<b>Commune de LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Isolation des murs de la Maison de l'Info **	127 628,57 €	86 280,33 €	70%	40 000,00 €	oui	87 628,57 €
	<b>Commune de PERTHES-EN-GATINAIS</b> Isolation des murs de la Salle Fache **	39 432,00 €	32 860,00 €	80%	18 871,00 €	oui	20 561,00 €
	<b>Particulier ACHERES-LA-FORET</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	49 039,33 €	8 985,00 €	40% + bonus	5 594,00 €	/	43 445,33 €
	<b>Particulier BAULNE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, des murs par l'extérieur en fibre de bois et installation d'une VMC Hygro B	78 718,86 €	42 973,97 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	68 718,86 €
	<b>Particulier BOIGNEVILLE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	57 113,39 €	17 819,06 €	40% + bonus	9 128,00 €	/	47 985,39 €
	<b>Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et des murs par l'extérieur en fibre de bois et installation d'un poêle à bois	52 532,65 €	33 438,50 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	42 532,65 €
	<b>Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, installation d'une VMC Hygro A et installation d'un poêle à bois	33 582,27 €	11 205,94 €	40% + bonus	6 483,00 €	/	27 099,27 €
	<b>Particulier BOUVILLE</b> Isolation des rampants et des murs en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	87 676,31 €	64 385,81 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	77 676,31 €
	<b>Particulier BUNO-BONNEVAUX</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro B et d'un poêle à granulés	55 546,75 €	12 831,42 €	40% + bonus	7 133,00 €	/	48 413,75 €
	<b>Particulier CERNY</b> Isolation des rampants en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	49 604,39 €	18 578,40 €	40% + bonus	9 432,00 €	/	40 172,39 €
	<b>Particulier CHAMPCEUIL</b> Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois et installation d'une VMC Hygro A	51 782,22 €	17 507,00 €	40% + bonus	9 003,00 €	/	42 779,22 €
	<b>Particulier DANNEMOIS</b> Isolation des rampants et des combles en matériaux biosourcés et installation d'une VMC Hygro A	68 446,34 €	14 968,92 €	40% + bonus	7 988,00 €	/	60 458,34 €
	<b>Particulier GIRONVILLE-SUR-ESSONNE</b> Isolation complète de l'étage en laine de bois et installation d'une VMC Hygro A	43 609,29 €	20 506,83 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	33 609,29 €
	<b>Particulier ITTEVILLE</b> Installation d'un poêle à bois bûche label flamme verte 7*, d'une VMC hygro réglable type B, isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois, des murs et des plafonds intérieurs en laine de coton	42 421,20 €	40 209,65 €	40%	8 000,00 €	oui	34 421,20 €
	17C Inciter à la diversification et à la qualité de l'offre de logement et	<b>Particulier LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Isolation des rampants, installation d'un poêle à bois et installation d'une VMC Hygro A	25 094,44 €	11 862,35 €	40%	4 745,00 €	/
<b>Particulier LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A		82 588,60 €	11 550,00 €	40% + bonus	6 620,00 €	/	75 968,60 €
7D Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie	<b>Particulier LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, des murs en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	78 798,84 €	36 920,00 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	68 798,84 €
	<b>Particulier MILLY-LA-FORET</b> Isolation des rampants, du plancher bas et des murs par l'extérieur et intérieur en matériaux biosourcés et installation d'un poêle à granulés	60 283,86 €	33 060,99 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	50 283,86 €
	<b>Particulier MILLY-LA-FORET</b> Isolation des combles perdus en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	76 322,62 €	7 551,65 €	40%	3 021,00 €	/	73 301,62 €
	<b>Particulier MOIGNY-SUR-ECOLE</b> Isolation des rampants et des murs par l'intérieur en laine de bois et installation d'une VMC Hygro A	71 392,53 €	38 608,35 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	61 392,53 €
	<b>Particulier MOIGNY-SUR-ECOLE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'un poêle à bois	74 729,97 €	12 333,92 €	40% + bonus	6 934,00 €	/	67 795,97 €
	<b>Particulier MONDEVILLE</b> Isolation des rampants, du plancher bas et des murs en laine de lin/chanvre/coton et installation d'une VMC Hygro B	96 377,73 €	38 380,20 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	86 377,73 €
	<b>Particulier PERTHES-EN-GATINAIS</b> Isolation des rampants de la toiture avec des panneaux de la laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	78 051,69 €	12 289,92 €	40% + bonus	6 916,00 €	/	71 135,69 €
	<b>Particulier RECLOSES</b> Isolation des combles perdus en ouate de cellulose, installation d'un poêle à bois et installation d'une VMC Hygro A	104 568,11 €	13 550,34 €	40% + bonus	7 421,00 €	/	97 147,11 €
	<b>Particulier SAINT FARGEAU-PONTHIERRY</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro A	69 263,49 €	6 600,00 €	40% + bonus	4 640,00 €	/	64 623,49 €
	<b>Particulier VILLENEUVE-SUR-AUVERS</b> Installation d'un poêle à bois bûche label flamme verte 7*, d'une VMC hygro réglable type A	68 488,49 €	8 824,97 €	40%	3 530,00 €	/	64 958,49 €
	<b>Particulier VILLIERS-SOUS-GREZ</b> Isolation des rampants en laine de bois, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	38 667,86 €	11 222,04 €	40%	4 489,00 €	/	34 178,86 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
	<b>Particulier AUVERS-SAINT-GEORGES</b> Isolation des rampants, des murs par l'extérieur en panneaux de fibre de bois	68 098,68 €	51 967,20 €	20%	4 000,00 €	oui	64 098,68 €
	<b>Particulier BUNO-BONNEVAUX</b> Isolation des murs par l'extérieur en laine de bois et installation d'une VMC hygroréglable A	40 765,94 €	23 346,24 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	34 765,94 €
	<b>Particulier CERNY</b> Isolation des rampants et murs par l'intérieur en laine de bois et installation d'une VMC hygroréglable A	63 439,81 €	31 439,36 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	57 439,81 €
	<b>Particulier CHEVANNES</b> Isolation par l'extérieur de la toiture en fibre de bois et installation d'une VMC hygroréglable B	145 716,06 €	21 478,00 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	139 716,06 €
	<b>Particulier DANNEMOIS</b> Isolation des murs par l'intérieur et par l'extérieur en laine de bois, rampants et combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC hygroréglable A	55 315,04 €	52 431,32 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	49 315,04 €
7D Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie	<b>Particulier LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, installation d'une VMC hygroréglable B et d'un poêle	48 748,00 €	10 580,71 €	20% + bonus	4 116,00 €	/	44 632,00 €
	<b>Particulier LA FERTE-ALAIS</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, installation d'un poêle à granulés et d'une VMC hygroréglable	55 315,04 €	15 567,08 €	20% + bonus	5 114,00 €	/	50 201,04 €
	<b>Particulier LA FERTE-ALAIS</b> Isolation des rampants en laine de bois et installation d'une VMC hygroréglable A	29 661,06 €	6 264,26 €	20% + bonus	3 253,00 €	/	26 408,06 €
	<b>Particulier PERTHES-EN-GATINAIS</b> Isolation des combles en ouate de cellulose et des murs par l'extérieur et par l'intérieur avec des panneaux de fibre de bois	109 458,44 €	14 520,96 €	20% + bonus	4 905,00 €	/	104 553,44 €
	<b>Particulier SAINT FARGEAU-PONTHIERRY</b> Isolation des murs par l'intérieur en Biofib Trio (lin, coton, chanvre), des combles en ouate de cellulose et installation d'une VMC Hygro B	56 364,91 €	20 673,00 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	50 364,91 €
	<b>Particulier URY</b> Installation d'une VMC hygroréglable A et d'un poêle à granulés	76 941,05 €	6 881,19 €	20%	1 377,00 €	/	75 564,05 €
	<b>Commune de BARBIZON</b> Restauration de la façade de la librairie Curran	15 107,82 €	13 390,00 €	75%	10 043,00 €	/	5 064,82 €
9 Restaurer le patrimoine immobilier et mobilier	<b>Commune de BOISSY-AUX-CAILLES</b> Restauration des bancs de l'église **	5 613,60 €	4 678,00 €	75%	3 509,00 €	/	2 104,60 €
	<b>Commune d'ITTEVILLE</b> Restauration des croix communales	21 450,00 €	15 180,00 €	70%	10 000,00 €	oui	11 450,00 €
	<b>Commune de MOIGNY-SUR-ECOLE</b> Mise en sécurité des combles de l'église par la création d'une passerelle	20 820,00 €	17 350,00 €	80%	13 880,00 €	/	6 940,00 €
	<b>Commune d'AMPONVILLE</b> Expo-concert 2025	800,00 €	Non assujetti à la T.V.A.	80%	640,00 €	/	160,00 €
	<b>Commune d'ARBONNE-LA-FORET</b> Exposition 36 Résistants fusillés en Forêt de Fontainebleau, été 1944	3 259,20 €	2 716,00 €	75%	2 037,00 €	/	1 222,20 €
11 Valoriser et développer le patrimoine culturel	<b>Commune de LARDY</b> Distillerie d'images, illuminations végétales du Parc Boussard	12 925,00 €	10 840,00 €	75%	2 500,00 €	oui	10 425,00 €
	<b>Association La Chapelle Saint-Blaise des Simples, MILLY-LA-FORET</b> Concert dans le jardin de la Chapelle	1 200,00 €	Non assujetti à la T.V.A.	50%	600,00 €	/	600,00 €
	<b>Commune de MILLY-LA-FORET</b> Exposition hommage à Jean Tinguely	3 000,00 €	Non assujetti à la T.V.A.	75%	2 250,00 €	/	750,00 €
14A Conseiller et accompagner les projets paysagers	<b>Commune d'ARBONNE-LA-FORET</b> Aménagements paysagers de la RD 409 (phase 2)	45 618,00 €	38 015,00 €	75%	25 000,00 €	oui	20 618,00 €
18A	<b>Entreprise PRÉS DES CIMES, ARBONNE-LA-FORET</b> Acquisition d'un broyeur à végétaux	61 462,80 €	51 219,00 €	40%	17 230,00 €	P/soide arvergne	44 232,80 €
Accompagnement des entreprises artisanales et commerciales	<b>Entreprise LE BILLOT DE MARIE, FROMONT</b> Acquisition d'un fumeur et de pavés en grès	3 886,73 €	3 238,94 €	40%	1 296,00 €	/	2 590,73 €
	<b>Entreprise LA CONCIERGERIE DE NADEGE, MILLY-LA-FORET</b> Aménagements paysagers de la Conciergerie de Nadège	5 632,44 €	4 693,70 €	40%	1 878,00 €	/	3 754,44 €
19A Développer les filières agricoles et les circuits de proximité	<b>Entreprise EARL de Varennes, VIDELLES</b> Achat d'un trieur	3 840,00 €	3 200,00 €	60%	1 920,00 €	/	1 920,00 €
19A Développer les filières agricoles et les circuits de proximité et	<b>Entreprise François ROISNEAU (EI), FROMONT</b> Rénovation d'un corps de ferme pour l'accueil du public *	48 557,57 €	40 462,14 €	60%	11 576,00 €	P/soide arvergne	36 981,57 €
19J LEADER	<b>Entreprise Mary-Médéric Apiculture, PERTHES-EN-GATINAIS</b> Achat d'un extracteur à miel *	21 385,31 €	Pas de TVA	40%	8 554,00 €	/	12 831,31 €
19I Gestion forestière - Reforestation d'un milieu naturel	<b>Commune de COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE</b> Reforestation d'un site pour replanter des essences locales	85 655,70 €	34 721,40 €	80%	27 778,00 €	/	57 877,70 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements	
218 Développons l'offre de découverte et de loisirs pour un tourisme durable	<b>Entreprise ECO-FERME DES 1001 FEUILLES, FROMONT</b> Isolation en biosourcés d'un gîte de groupe en cours de création	25 570,30 €	24 237,25 €	67%	17 000,00 €	oui	8 570,30 €	
	<b>Entreprise MONTCHARMONT - LA BROCANTE TROPICALE, PERTHES-EN-GATINAIS</b> Aménagements paysagers d'un gîte	5 017,10 €	4 561,00 €	80%	3 649,00 €	oui	1 368,10 €	
	<b>École André-Malraux, BOISSISE-LE-ROI</b> Mieux connaître son environnement proche à travers l'étude du son et bruits	1 600,00 €	1 600,00 €	Pas de taux	1 600,00 €	oui	- €	
	<b>Collège Blanche de Castille, LA CHAPELLE-LA-REINE</b> Classe Orchestre Castille 2025	26 030,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	23 530,00 €	
	<b>École Prim'Vayres, VAYRES-SUR-ESSONNE</b> Le monde merveilleux du jardin des Prim'Vayres	8 712,00 €	2 425,00 €	Pas de taux	2 425,00 €	oui +bonus artistique	6 287,00 €	
	<b>École Julie-Daubié, MILLY-LA-FORET</b> A la rencontre des fables de La Fontaine	5 635,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	3 135,00 €	
	<b>École primaire Auguste Dumesnil, TOUSSON</b> Les jeunes artistes rupestres d'aujourd'hui	2 499,85 €	2 499,85 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	- €	
	25 Sensibiliser et éduquer au territoire, au développement durable et solidaire	<b>École élémentaire, BOIGNEVILLE</b> En action : contes du Monde pour accepter les différences et s'épanouir dans la diversité culturelle	2 060,00 €	2 060,00 €	Pas de taux	1 000,00 €	oui +bonus artistique	1 060,00 €
		<b>École primaire Henri Gwozdz, BAULNE</b> Promenons-nous dans les bois	2 480,00 €	2 480,00 €	Pas de taux	2 480,00 €	oui +bonus artistique	- €
		<b>École maternelle Pomme de pin, MAISSE</b> Expérimentation d'un projet École du dehors	2 586,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui +bonus artistique	86,00 €
<b>École Les Frères Montgolfier, MONDEVILLE</b> Ateliers et création d'un spectacle		945,06 €	945,06 €	Pas de taux	946,00 €	/	- €	
<b>Accueil de loisirs Urykids, URY</b> Les super-Héros sauvent la planète		2 211,93 €	2 080,00 €	Pas de taux	2 080,00 €	oui +bonus artistique	131,93 €	
<b>École Jean-Jaurès, ITTEVILLE</b> Jardin pédagogique		2 338,65 €	2 000,00 €	Pas de taux	2 000,00 €	oui	338,65 €	
<b>École primaire, SAINT GERMAIN-SUR-ECOLE</b> Jardin potager (suite)		2 250,00 €	2 000,00 €	Pas de taux	2 000,00 €	oui	250,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>2 961 735,89 €</b>	<b>1 214 547,22 €</b>		<b>471 354,00 €</b>			
* sous réserve de l'avis de la Région								
** Sous réserve du vote du Programme d'actions 2025 CD77, excepté si démarrage anticipé des opérations autorisé								
ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2024-069 du Bureau syndical du 24 septembre 2024								
	<b>Particulier CHAILLY-EN-BIERE</b> Installation d'une pompe à chaleur, d'un poêle et d'une VMC, isolation des murs et de la toiture	68 944,00 € 72 988,77 €	6 423,00 € 10 438,42 €	40%	2 570,00 € 4 176,00 €	/	66 394,00 € 68 813,40 €	

Ces subventions sont issues de la participation de la Région Île-de-France, des Départements l'Essonne et de la Seine-et-Marne :



**Chiffres gaz à effet de serre (GES) et gain énergétique :**

**Aide pour la rénovation énergétique « Parcours renforcé »**

26 dossiers dont 195 249 € de subventions attribuées par le Parc


	Consommation d'énergie kWhep/m <sup>2</sup> .an	Emission de GES kgeq CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an
Avant travaux	10 380	1 237
Après travaux	3 493	168
Gain	6 887	1 069
Gain (%)	<b>66,35 %</b>	<b>86,42 %</b>

**Aide pour la rénovation énergétique « Parcours toutes catégories »**

11 dossiers dont 52 762 € de subventions attribuées par le Parc

	Consommation d'énergie kWhep/m <sup>2</sup> .an	Emission de GES kgeq CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an
Avant travaux	4 740	540
Après travaux	1 515	46
Gain	3 225	494
Gain (%)	<b>68,04 %</b>	<b>91,48 %</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais valident les demandes de subventions, valident la modification présentée, approuvent les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

  
Le Président  
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250610-2025-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2025

Affichage : 11/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

